

Virgule

Observez-la bien, une virgule regarde
toujours à gauche (Achille Chavée)

N° 24 avril-mai-juin 2020

Edito

Le Club Achille Chavée a suspendu toutes ses activités pour répondre à la nécessaire mesure de confinement et de distanciation sociale. Nous ne restons cependant pas inactifs et nous proposons de réfléchir à de prochaines activités et de partager par mail, nos réflexions et propositions. Le thème proposé est la démocratie et les libertés. Si vous souhaitez participer à ces échanges, faites le savoir en écrivant à l'adresse : jeanpierre.mi@skynet.be. Ce numéro de *Virgule* ne vous proposera pas d'activités publiques. Il est en effet impossible de prévoir quand les mesures de confinement seront levées et dans quelles conditions elles le seront. Nous vous proposons donc deux textes :

Le premier est un appel que lancé par de nombreuses personnalités venant de tous les horizons sociaux, culturels, associatifs... appelé **Gérer l'urgence... puis réinventer l'avenir** ; le second est le texte de l'intervention de Jean Blairon, Secrétaire de RTA, à l'atelier qui avait pour thème *Marchandisation de la culture, culture de la marchandisation* organisé à l'initiative du réseau Culture dU PGE, lors du Forum européen qui s'est tenu à Bruxelles en novembre 2019. L'exposé avait pour thème **Marchandisation de la culture, culture de la marchandisation**

Merci au personnel soignant

et aux

Travailleurs des services publics

Nous, nous ne vous oublierons pas

après l'épidémie.

SOLIDARITE !



GÉRER L'URGENCE... PUIS RÉINVENTER L'AVENIR

Nous, signataires de cette carte blanche, ne voulons pas d'un « retour à la normalité », car cette normalité faite d'inégalités violentes, de mondialisation insensée, de marchandisation de la vie et de résignation à la catastrophe écologique est aussi la source du drame que nous vivons. Nous sommes décidé.es à prendre nos responsabilités pour mettre en commun nos forces et nos volontés pour tenter de redéfinir ces bases. Au-delà des intérêts partisans. Dans l'intérêt général. Pour redessiner ensemble les contours d'une société plus juste, solidaire et durable.

L'urgence absolue est de sauver des vies et de préserver la santé de la population. La décision rapide de confinement prise par les autorités a été la bonne et, même si elle est insuffisante, il est très important qu'elle soit respectée.

Mais à l'heure où des millions de personnes risquent de voir leurs revenus fortement amoindris ou de se retrouver dans des situations de précarité exacerbées, l'urgence est également sociale. Plus que jamais.

Syndicats, mutuelles, mouvements associatifs, professeurs, artistes, citoyennes et citoyens engagé.es travaillent d'arrache-pied pour que personne ne soit oublié et pour dénoncer cette précarisation sociale.

Personnes précarisées, sans-papiers ou sans-abri luttant pour sauver leur peau, pour ne pas être infecté.es ou simplement pour manger. Travailleuses, travailleurs qui continuent à prêter pour le bien de la population et qui doivent être protégé.es. Celles et ceux mis en chômage temporaire, temps partiels (dont énormément de femmes) qui risquent d'être encore plus lourdement sanctionné.es. Artistes et statuts précaires. Malades qui doivent être correctement indemnisé.es, pensionné.es qui doivent toucher leur pension, candidats à l'asile bloqués aux frontières de l'Europe, personnes souffrant d'un handicap... Personne, répétons-le, ne doit être oublié.

Des mesures d'aides aux entreprises et aux indépendant.es ont rapidement été décidées : dédommagements financiers, facilités de paiement, avances en trésorerie... Certaines de ces mesures visant à préserver le tissu économique sont une bonne chose.

À condition cependant que ces aides ne soient pas, au bout du compte, à nouveau payées par la collectivité, au prix de nouveaux sacrifices.

À condition que cette crise ne soit pas un nouveau prétexte pour aggraver les atteintes aux libertés individuelles et collectives, déjà fortement mises à mal ces dernières années. Avec le risque réel de mise en place de régimes autoritaires qui accentueraient encore les attaques contre les contre-pouvoirs et jetteraient nécessairement les bases de politiques servant seulement des intérêts très particuliers.

Et à la condition essentielle de ne pas repartir dans cette course capitaliste folle qui nous mène droit dans le mur.

Les coupes opérées ces dernières années dans les services publics, dans le secteur associatif, dans la culture et la sécurité sociale, particulièrement dans les soins de santé, ont lourdement fragilisé la population. L'inconcevable épisode, toujours en cours, des masques de protection sacrifiés sur l'autel de l'austérité, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

L'État, en devenant un acteur économique focalisé sur les aspects budgétaires, a rompu son contrat social avec les citoyen.ne.s. La santé étant tenue pour acquise en est l'exemple. L'intérêt collectif doit redevenir la priorité des politiques publiques.

Estimées à quelque 10 milliards, les aides d'urgence décidées à ce jour ne pourront en aucun cas venir justifier de nouvelles coupes dans notre sécurité sociale, nos services publics, le secteur associatif ou la culture. Sous couvert de réformes structurelles qui n'en finissent plus de creuser les inégalités et de préparer la crise suivante.

Et au-delà de la facture à présenter à ceux qui se sont enrichis ces dernières décennies, il faudra exiger une remise en cause fondamentale des politiques d'austérité. Notre message est clair : c'est sur de nouvelles bases qu'il faudra reconstruire, une fois sortis de cette crise mondiale.

Nous craignons fortement que ce ne soit pas la voie suivie par la task force économique décidée

par la Première Ministre et chapeauté par la BNB. Si cette task force vise le retour rapide au « business as usual », en conservant l'obsession du « déficit structurel », la compétitivité et le libre-échange, elle nous amènera à repartir tête baissée dans la même voie sans issue. Tous les indicateurs nous le montrent, cette impasse est totale : écologique, climatique, économique, sociale et sanitaire.

Au-delà des task forces, c'est de femmes et d'hommes qui réfléchissent ensemble à replacer l'humanité au centre de l'équation dont nous avons besoin aujourd'hui. Pour reconstruire les équilibres indispensables entre développement économique, bien-être social et enjeux environnementaux. Sur de nouvelles bases. En sortant des logiques de profit à tout prix. Sans plus ja-

Lire aussi [Au Samusocial, le confinement est un combat de tous les instants](#)

Lire aussi [«Pourquoi la crise du coronavirus est une bombe à retardement pour le climat»](#)

Lire aussi [«Pourquoi la crise du coronavirus est une bombe à retardement pour le climat»](#)

Signataires :

Lahbib Hadja, journaliste ; Labille Jean-Pascal, Secrétaire général de Solidaris ; Estenne Ariane, Présidente du Mouvement ouvrier chrétien ; Gemenne François, FNRS, Directeur du Hugo Observatory (ULG), spécialiste en géopolitique de l'environnement ; Dardenne Luc, réalisateur, producteur et scénariste ; Dardenne Jean-Pierre, réalisateur, producteur et scénariste ; Mahy Christine, Secrétaire générale et politique du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté ; Charlier Adélaïde, co-organisatrice du mouvement Youth For Climate ; Delmée Myriam, Présidente du SETCa-BBTK ; Antoine Bruno, Président de la CSC Wallonne, Secrétaire fédéral CSC Luxembourg ; Marette Youna, activiste climat ; Petrella Riccardo, professeur émérite UCLouvain ; Del Re Valérie, Directrice de Greenpeace ; Bodson Thierry, Secrétaire général de la FGTB wallonne ; Delruelle Edouard, Professeur de philosophie politique ULG ; Frison Christine, Chargée de recherche FNRS et co-présidente du Corps scientifique UCLouvain ; Bribosia Emmanuelle, Professeure ULB, Vice-présidente de l'Institut d'Etudes européennes ; Murgia David, artiste et cofondateur du Raoul Collectif ; Andrusyszyn Anne-Marie, Directrice du CEPAG ; Belche Jean-Luc, médecin généraliste, chargé de cours en médecine ULiège ; Deswaef Alexis, avocat et co-président de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés ; Cadelli Manuela, juge ; Gobin Corinne, politologue ULB ; Lanners Bouli, acteur, réalisateur ; Sabine Libert, Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne ; Meerhaege Isabelle, Secrétaire fédérale CSC Namur-Dinant ; Russo Gino, Président de l'asbl "Julie et Mélissa n'oubliez pas" ; Vielle Pascale, professeure UCLouvain ; Engel Vincent, écrivain ; Vandewattne Jean, chargé de cours UMons ; Zacharie Arnaud, Secrétaire général du CNCN ; Dubois, Fanny, Secrétaire générale des Maisons médicales ; Van Heetvelde Werner, Président de la Centrale générale FGFB ; De Keyzer Aurore, JOC ; Verjans Pierre, professeur et vice-doyen ULG ; Jacquemin Christian, Président de la régionale FGFB de Verviers-Ostbelgien ; Verbeeren Pierre, Maître de conférence à l'UCLouvain ; Wanschoor Isabelle, Secrétaire principale Hainaut CNE ; Lamarche, Caroline, écrivaine ; Murgia Fabrice, Directeur du Théâtre national Wallonie-Bruxelles ; Mawet Fred, Changement pour l'égalité ; Rosteleur Carine, Secrétaire régionale CGSP ALR ; Martinez Esteban, professeur ULB ; Gevers Michel, professeur émérite UCLouvain ; Mertens Sybille, Professeure en économie sociale ULiège ; Van Keirsbilck Felipe, Secrétaire général de la CNE ; Galand Pierre, Président de l'Association pour les Nations Unies ; Blanjean Paul, Equipes populaires ; Hustache Serge, Président du collège provincial de la Province de Hainaut ; Nys Maxime, Secrétaire régional CGSP ALR ; Resne Erdem, travailleur associatif ; Reman Pierre, professeur émérite UCLouvain ; Urbain Jean-Marc, Secrétaire fédéral CSC Mons-La Louvière ; Goblet Geoffrey, Président de la Centrale générale FGFB Liège ; Masschaelk Marc, professeur UCLouvain ; Malay Olivier, économiste et co-président du Corps scientifique UCLouvain ; Bayot Bernard, Directeur de Financité ; Genbauffe Jean-Pierre, Secrétaire général Solidaris Mons-Wallonie picarde ; Osinsky Agathe, chercheuse en théorie du droit UCLouvain ; Dusoulier Luc, ex-président du MOC ; Van der Plancke Véronique, avocate au Barreau de Bruxelles ; De Schutter Olivier, professeur à l'UCLouvain ; Hendrix Maryse, citoyenne ; Szoc Edgar, chroniqueur RTBF ; Huisman Michel, Gang des vieux en colère ; Toussaint Eric, porte-parole international du CADTM ; Ponet Brigitte, coprésidente du CADTM Belgique ; Zian Yasmina, historienne, chercheuse à l'Académie royale de Belgique ; Bovy Yannick, journaliste-réalisateur ;

mais faire d'économies sur la santé et la vie des gens. En luttant efficacement contre toutes les inégalités. En réinventant un avenir durable pour les générations futures.

Nous, signataires de cette carte blanche, ne voulons pas d'un « retour à la normalité », car cette normalité faite d'inégalités violentes, de mondialisation insensée, de marchandisation de la vie et de résignation à la catastrophe écologique est aussi la source du drame que nous vivons. Nous sommes décidé.es à prendre nos responsabilités pour mettre en commun nos forces et nos volontés pour tenter de redéfinir ces bases. Au-delà des intérêts partisans. Dans l'intérêt général. Pour redessiner ensemble les contours d'une société plus juste, solidaire et durable.

Franco Sebastian, coordinateur Altersummit ; Bernard Françoise, Secrétaire générale SETCa Liège-Huy-Waremme ; Pirotte Gautier, professeur de sociologie ULG ; Van Outryve d'Ydewalle Sixtine, chercheuse en théorie du droit UCLouvain ; Dohet Julien, syndicaliste, historien des luttes du mouvement ouvrier ; Leterme Cédric, politologue, chercheur au CETRI et au GRESEA ; Namotte Jean-Marc, Secrétaire fédéral CSC Liège-Verviers-Ostbelgien ; Arets France, militante active dans le soutien aux sans-papiers ; Mossoux Raphael, avocat ; Ozer Pierre, chargé de recherche ULiège ; De Clerck, Alain, artiste et artisan du collectif ; Mettioui Ilyas, artiste ; Borguet Nicolas, attaché culturel et enseignant ; Vidotto Laura, animatrice Asbl Vie-Esem CEPAG ; Kouvaras Maxime, journaliste-réalisateur, ZIN TV ; Giannelis Stravoula, sociologue et professeure d'histoire ; Ramirez Ronnie, cinéaste ; Taets Audrey, coordinatrice Cellule Solidarité CAL Liège, déléguée syndicale ; Tamellini Jean-François, Secrétaire fédéral FGTB ; Révelard Jean-Luc, Président de la Fédération CSC Namur-Dinant ; Nisot Aurélie, éducatrice populaire et militante sociale ; Romain David, artiste, cofondateur du Raoul collectif ; Hemptinne Pierre, écrivain, Directeur de la médiation culturelle à Point-Culture ; Clausse Julie, chargée de projet pour l'asbl Interra ; Pottie Kristien, comédienne, réalisatrice ; Chauvier Jean-Marie, journaliste ; Gillis Pierre, professeur honoraire, UMONS ; Van Sinoy Myriam, enseignante retraitée ; Heldenbergh Pierre, militant associatif ; Herman Véronique, directrice du CEFOC ; Truddaïu Julien, citoyen solidaire ; Crevecœur Perrine, travailleuse ONG ; Debelle Lora, responsable culturel au théâtre de l'Ancre ; Servais Maud, professeure de français ; Maillien Pascale, professeure d'économie et artiste plasticienne ; Meyer Michel, Président CGSP ; Demonte Tony, ex-secrétaire général adjoint de la CNE ; Visart Michel, journaliste ; Laviolette Vincent, agent de développement territorial, acteur dans le développement des circuits courts ; Guellati Line, artiste, créatrice et co-fondatrice du collectif Darouri Express ; Willems Martin, CSC, United Freelancers ; Dendoncker Nicolas, Université de Namur, département de géographie ; Cornut Pierre, chargé de cours en urbanisme à l'UMons ; Stassart Pierre M., professeur ULiège ; Beaulieu Sarah, chargée de projets en Éducation permanente ; Bouvy Stéphanie, médecin généraliste ; Jacquy Emilie, formatrice au CEPAG ; Laqdim Solyman, Directeur du service de la prévention de Liège-Huy-Verviers ; Houtart Isabelle, directrice de la Halle de Han ; Lecomte Yvette, militante d'associations culturelles ; Staquet Anne, professeur Université de Mons ; Hoornaert Cécile, directrice La Bobine ; Oscari Dolores, citoyenne ; Ivanovic Maritza, directrice honoraire CPAS ; Fafchamps Claude, directeur de théâtre ; L'Ami terrien alias François Laurent, slameur ; Bounafaâ Najat, maître assistante à la Haute Ecole Charlemagne, Liège ; Seron Marie Pierre, citoyenne ; Grandfils Jean Marie, citoyen ; Debrulle Esteban, militant ; Bela Dominique, comédien ; Martin Guy, Directeur général honoraire enseignement formation, Province de Liège ; Vanhaesebrouck Karel, professeur ULB ; Barrera Francisco, secrétaire régional Horval Verviers ; Heirwegh Jean-Jacques, professeur ULB ; Kohnen Nicole, psychologue ; Botterman Philippe, Secrétaire intersectoriel de la CGSP de Verviers ; Nagui Farid, Directeur du CRVI ; Santos y Baladron Maria, professeure de français et d'espagnol ; Zurstrassen Piryly, musicien ; Dufresne Anne, sociologue, chercheuse au GRESEA ; Starquit Olivier, essayiste altermondialiste ; Puissant Daniel, Secrétaire du Réseau pour la Justice fiscale ; Wathelet Violaine, doctorante en sociologie ULG ; Maes Renaud, rédacteur en chef de la Revue nouvelle et sociologue USL ULB ; Keutgen Renaud, économiste du développement, actif dans les circuits courts alimentaires ; Semal Claude, chanteur et comédien ; Di Troia Audrey, Booker à Full Colorz Agency ; Nicolaï Samuel, Directeur du centre culturel de Remicourt ; Garcia Alexis, coordinateur de Nourrir Liège ; Culot Charles, artiste créateur compagnie Art&tca ; Globen Noémie, intervenante psychosociale en service de placement familial ; Kollmeier Léna, pianiste ; Lewuillon Victoria, comédienne ; Carton Luc, philosophe ; Raulin Guy, MOC Charleroi-Thuin ; de Halleux Alain, cinéaste ; Jacquemin Elise, Directrice du Miroir Vagabond ; Blairon Jean, expert associé de l'asbl RTA ; Mormont Cécile, Directrice Revers asbl (service d'éducation permanente et SIS) ; Cornil Jean, essayiste ; Tellier Caroline, comédienne et chanteuse ; Bodart Christophe, enseignant, co-fondateur d'1pact ; Goldman Henri, corédacteur en chef de la revue Politique ; Leciak Sarah, professeur de français ; Lombé Lisette, artiste ; Grange Camille, artiste et comédien, compagnie Art&tca ; Bouvy Anne-Sophie, avocate et doctorante en droit à l'UCLouvain ; Perrouty Pierre-Arnaud, Directeur de la Ligue des Droits humains ; de Liamchine Sarah, Codirectrice de Présence et Action culturelles ; Dargent Denis, Codirecteur de Présence et Action culturelles ; Trionfetti Maria Cecilia, chercheuse ULB ; Franssen Harald, auteur-dessinateur ; Lentini Giovanni, écrivain ; Hermant Paul, Actrices et acteurs des temps présents Bruxelles ; Philippon Bénédicte, comédienne et auteure ; Ryckmans Sarah, doctorante en philosophie UCLouvain ; Mulder Bernard, médecin généraliste ; Le Paige Hugues, journaliste-réalisateur ; Vanden Eede Stéphane, citoyen ; Toussaint Anne, enseignante ; Malherbe Alain, UCLouvain ; Quinet Bénédicte, formatrice CEFOC ; Demanet Thierry, militant associatif ; Guio Anne-Catherine, chercheuse ; Marlier Eric, chercheur ; Gratoir Sébastien, sociologue et enseignant dans une Haute école sociale ; Michiels Jean-Pierre, Président du Club Achille Chavée ; Hermant Daisy, Secrétaire générale ACRF – Femmes en milieu rural ; Thomas Alain, Directeur du centre culturel de Bertrix ; Pirotte Claude, administrateur de l'asbl les Ateliers Paysans-Artisans ; Bauduin Nathalie, coordinatrice CEC Tribal Souk asbl ; Pirenne Hélène, responsable artistique du Théâtre du Sursaut asbl ; Carlier Alexandre, Directeur ASBL Racynes ; Nieuwenhuys Céline, Secrétaire générale de la Fédération des services sociaux ; Fasbender Pierre, Directeur du Centre culturel de Habay ; Binet Anne, Directrice CEPPST Luxembourg-CEPAG ; Maingain Bernard, avocat ; Scheuer Benoît, sociologue ; Bettiol Bruna, comédienne-animatrice à Alvéole Théâtre ; François Yvon, comédien-animateur à Alvéole Théâtre ; Buchet Philippe, Président de la Commission namuroise des pensionnés FGTB. ; Fastrès Jacqueline, codirectrice de l'asbl RTA ; Cavillot Jean-Pol, codirecteur de l'asbl RTA ; Brausch Géraldine, maître-Assistante HECH ; Hirtt Nico, président de l'Appel pour une école démocratique (APED) ; Dave Benoit, codirecteur de la Coopérative Paysans-Artisans ; Bouchat Thérèse-Marie, codirectrice de la Coopérative Paysans-Artisans ; Duterme Bernard, Secrétaire général du CETRI ; Hsia Shan, citoyenne ; Mertens Ariane, chargée de prévention à la Direction de la Prévention de

Namur-Dinant ; Dejace Patrick, Directeur de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique ; Frérotte Maïté, Secrétaire générale Espace Seniors asbl ; Van den Berg Joëlle, secrétaire générale Réseau IDée asbl ; Delfosse Benjamin, Secrétaire général de Latitude Jeunes ; Steinbach Christine, Présidente du RWADE ; Sarnelli Sergio, enseignant et responsable d'un service d'accompagnement pour personnes handicapées ; Monjoie Patrick, Directeur du CRIBW asbl ; Stilmant Rita, Directrice de l'asbl Lire et Ecrire Luxembourg ; Carly Geoffroy, codirecteur des CEMEA ; Liens Jean-Paul, codirecteur des CEMEA Debatty François, Directeur du SRG Foyer l'Aubépine asbl ; Ghouli Yamina, Secrétaire générale de la Confédération des Organisations de Jeunesse indépendantes et pluralistes ; André Marie-Hélène, formatrice à la Fédération francophone des Ecoles de Devoirs ; Hanquet Daniel, assistant social de CPAS et membre d'associations professionnelles ; Lahouari Najjar, Président MWB-FGTB Brabant ; Vandenberg Joseph, Président de l'asbl Culture et Développement ; Toussaint Sylvie, Professeur à l'Ecole sociale ISFSC et pour le Comité de vigilance en travail social ; Toussaint Philippon, Directeur du service de la prévention de Bruxelles ; Di Felice Luisa, directrice du service de la prévention du Hainaut ; Coyne Brendan, Secrétaire général ATD Quart Monde Belgique ; Brouyaux Antoinette, coordinatrice d'Associations 21 ; Tournoy Thierry, Centre régional d'intégration de Charleroi ; Contor Nicolas, Directeur CRILUX asbl ; Di Vincenzo Grazia, Comédie d'un jour asbl ; Bronlet Michel, Directeur d'un centre d'insertion socio-professionnelle ; Henrard Gilles, médecin généraliste et chargé de cours adjoint à ULiège ; Salingros Caroline, Directrice pédagogique, aide à la Jeunesse ; Struvay Chloé, comédienne ; Safarian Caroline, directrice de théâtre et artiste (Espace Magh) ; Zedet Annie, citoyenne ; Decroly Jean-Michel, professeur de géographie, ULB ; Nagels Carla, chercheuse ULB ; Groffils Robert, citoyen ; Delaive Serge, écrivain ; Damas Geneviève, écrivaine ; Merland Bénédicte, animatrice ; Deck-Andjaparidzé Hélène, citoyenne ; Clausse Danielle, citoyenne ; Menschaert Daniel, citoyen ; Dils Johan, citoyen ; Coenegrachts Philippe, citoyen ; Recloux Michel, citoyen ; de Neck Didier, comédien ; Sez.Rukira Adrien, chanteur ; Adam Dany, comédien ; Colinet Jean-Louis, directeur de théâtre ; Bonfond Olivier, économiste et conseiller au CEPAG ; Alaluf Mateo, sociologue ULB ; Carbonero Selena, Présidente du Bureau des Femmes de la FGTB wallonne ; Demertzis Vaïa, corédactrice en chef de la revue Politique ; Richard Daniel, Secrétaire régional FGTB Verviers et Communauté germanophone ; Cue Nico, ex-Secrétaire général de la MWB-FGTB ; Bauraind, Bruno, Secrétaire général du GRESEA ; Lefèbvre Luc, militant LST- Luttes-Solidarités-Travail ; Van Erps Noémie, Secrétaire générale des Femmes prévoyantes socialistes (FPS) ; Liébin Micheline, Directrice du CeRAIC ; Raimondi Katia, coordinatrice Infor-Jeunes Entre-Sambre-et-Meuse ; Vanhessen Christine, Directrice de l'AMA-Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri ; Eeklaer Fabrice, Secrétaire fédéral CSC Charleroi-Sambre-Meuse ; Gobry Alexandre, ATTAC Bruxelles 2 ; Pauporté Christine, ATTAC Bruxelles 2 ; Remiche Louise, coordinatrice de l'ARCA ; Praile David, coordinateur du Rassemblement pour le droit à l'habitat ; Messaoudi Ouïam, Secrétaire générale ASPH ; Bantuelle Martine, administratrice-déléguée asbl Santé, Communauté, Participation ; Van Keirsbilck Benoît, Directeur Défense des enfants international Belgique ; Barrelet Eleonore, coordinatrice de Agroecology in Action ; Colinet Lysiane, citoyenne ; Godin Nicolas, Président du Relais social urbain de La Louvière ; Debelle Dominique, travailleur social, secteur de l'aide aux sans-abri ; Mandiaux Arielle, Directrice de l'asbl Infor Jeunes Mons ; Kennes Sébastien, animateur Rencontre des Continents ; Emili Pietro, Directeur de la Maison du Peuple d'Europe ; Fontaine Anne-Sophie, Directrice de l'AMO Passages ; Cocu Christophe, Directeur général Ligue des Familles ; Corongiu Antoinette, Directrice générale CVFE ; Simon Régis, Directeur CRIPEL asbl ; Dessicy Benoîte, Directrice Centre d'action interculturelle ; Eggen Manuel, chargé de plaidoyer à FIAN Belgium ; Melsens Sarah, coordinatrice de la Plateforme d'Action Santé Solidarité asbl ; Adam Valérie-Anne, Directrice de l'AMO Mic-ados ; Kreutz Chantal, asbl Sainte-Walburge ; Buron Jean-Yves, Vivre Ensemble Liège ; Rixen Paul, Le Monde des Possibles asbl ; Balsaux Didier, Directeur artistique pour les Royales Marionnettes ; Deflandre Alain, animateur-coordonateur de l'asbl Le Kraak – CEC et EDD ; Gerbovits Line, animatrice-coordinatrice PAC Namur ; Toussaint Marylène, Directrice de l'action culturelle au Centre culturel de Namur ; Orban Emmeline, Secrétaire générale Plateforme francophone du Volontariat asbl ; Robert Patrick, Direction des services de l'asbl La Galice, Mons ; De Munck Jean, professeur UCLouvain ; Pinchart Sylvie, Directrice Lire et Ecrire Communauté française ; Nemes Eric, Président bénévole ATTAC Liège ; Vandormael Luc, Président du CPAS de Waremme ; Lulling Anne-Hélène, Secrétaire générale de l'Interfédération des Centres d'insertion socioprofessionnelle ; Lacroix Joëlle, Secrétaire générale FAPEO ; de Thier Véronique, responsable politique, Régionale de Bruxelles de la FAPEO ; Forthomme Egide, Directeur de la Maison Marie-Louise Verviers ; Dutillieux Bruno, coordinateur général du Relais social urbain de Tournai ; Van de Ven Bart, coprésident RBDH/BBRoW ; Hebborn Sarah, marionnettiste ; Bonfanti Eve, actrice ; Hunstad Yves, acteur ; Delhaye Marie, Compagnie Karyatides ; Harcq Nathanaël, Directeur du Conservatoire royal de Liège ; Davreux Valérie, citoyenne ; Centurione Sabrina, citoyenne ; Bonfanti Mekdes, citoyen ; Bloch Françoise, Zoo Théâtre ; Vanbléricq Lauri-Anne, coordinatrice de la Chambre des Compagnies théâtrales pour adultes ; Nutelet Myriam, Li Mohon asbl SA-AJ Marche-en-Famenne ; Sommer Myriam, citoyenne ; Brahy Rachel, coordinatrice scientifique Maison des Sciences de l'Homme, ULg ; Clément Pierre, Directeur technique Festival de Liège ; De Michele Martine, metteuse en scène ; Sterck Anne-Sophie, comédienne ; Nossent Jean-Pierre, Directeur général honoraire Inspection de la Culture FW-B ; Fafchamps Jules, citoyen ; Van Keirsbilck Leïla, membre de Rethinking Economics ; Trionfo Aymeric, comédien ; De Michele Catherine, responsable communication Festival de Liège ; Blin Olivier, Théâtre de Poche ; Enhus Els, professeur émérite VUB ; Tenret Zoé, travailleuse des arts de la scène ; Pierard Pascale, directrice de centre culturel ; Hamadi Mohamed, auteur ; Bensalah Nouzha, sociologue ; Lanotte Jacques, Directeur général honoraire Affaires culturelles du Hainaut ; Vanandruel Catherine, représentante Fables Rondes asbl Clowns Hopital

Le 8 novembre 2019, le Parti de la Gauche Européenne inaugurerait son Forum de Bruxelles. Le programme du Forum faisait pour la première fois une place à la question de la culture, via une session intitulée « Culture émancipatrice ou culture de marché ? ». La députée anglaise travailliste Julie Ward et Jean Blairon avaient été invités à réaliser un exposé d'une quinzaine de minutes pour lancer les débats. La session était modérée par Jean-Pierre Michiels, coordinateur du Réseau Culture du PGE. Le texte qui suit développe l'intervention de Jean Blairon.

Marchandisation de la culture, culture de la marchandisation

par Jean Blairon
Secrétaire de l'asbl RTA

En mars 1976, le haut fonctionnaire belge Marcel Hicter introduit un colloque sur l'avenir des arts du spectacle organisé par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il constate courageusement l'échec de la politique culturelle qu'il a lui-même menée en Belgique francophone : sous le drapeau de la démocratisation de la culture, il avait cru pouvoir amener le public populaire à fréquenter les œuvres de la « haute culture ». Chiffres à l'appui, il constate que cette politique culturelle n'a pas fonctionné :

« [Dans un contexte global de pénurie], les moyens de fort loin les plus importants sont consacrés à développer la politique des spectacles : « Des données récentes viennent d'être constituées à propos du public des théâtres agréés : dans aucun de ces théâtres, la proportion d'ouvriers par rapport à l'ensemble du public ne dépasse 1 %. » Par ailleurs, on constate que 5 % d'ouvriers fréquentent les activités de la Maison de la Culture d'une ville de province comptant 30 % d'ouvriers. C'est donc l'échec. »¹

M. Hicter prône une nouvelle politique culturelle qu'il nomme « démocratie culturelle ».

« C'est la participation, c'est l'action, c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise du ou des moyens de cette expression ; on est l'homme du terrain et non celui des gradins, l'homme du jeu et non l'homme du spectacle, l'homme d'engagement et non l'homme du laissez-faire-par-les-autres »²

Pour poursuivre cette visée, il prône une animation culturelle qu'on peut présenter comme suit :

« Les logiques d'animation font du bénéficiaire un commanditaire ; de l'animateur une instance critique ; du groupe qui reçoit des suggestions d'engagement un agent de transformation sociale »³

Quelque vingt ans plus tard, en 1999, Pierre Bourdieu s'adresse aux patrons des plus grands groupes de l'industrie de la communication lors de journées organisées par Canal+/MTR. Il leur pose la question : « *Maîtres du monde, savez-vous ce que vous faites ?* »

¹M. Hicter, « Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle », *Pour une démocratie culturelle*, publication de la Fondation Marcel Hicter pour une démocratie culturelle, 1985, p.331.

Notons que le secrétaire de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, Thierry Bodson confirme cette analyse en 2012 : « *Aujourd'hui, les budgets sont consacrés à 5 ou 6 grands outils culturels wallons ou francophones. Budgétairement, on se trompe. Seuls 2 à 4 % des francophones vont dans ces lieux, les musées, etc. Et puis surtout, et je ne veux pas être moraliste par rapport à l'ensemble des citoyens, mais comprendre que par le prisme de la culture, ils peuvent poser un regard critique sur l'évolution de la société, c'est quelque chose qui échappe complètement à une grande partie des travailleurs. En cela, il y a dans le monde d'aujourd'hui un échec de la culture.* » (5.03.2012, (<https://www.agirparlaculture.be/thierry-bodson-a-la-recherche-d'une-vraie-culture-wallonne/>) »

²M. Hicter, *op.cit.*, p. 335.

³M. Hicter, « Animation et démocratie culturelles », *Pour une démocratie culturelle*, Fondation Marcel Hicter pour la démocratie culturelle, 1980, pp. 285 et sq.

Nous notons que tel orateur du Forum s'est prévalu de l'éducation permanente en biaisant cette référence : il ne s'agit pas en effet de « faire œuvre de pédagogie » pour mieux expliquer les choix d'un parti ; il ne s'agit pas de « mieux communiquer pour mieux expliquer » ; il s'agit de « penser avec », ce qui est tout différent.

Il constate la tendance à une « *intégration verticale telle que la diffusion commande la production.* »⁴. Surtout, il craint la disparition de ce qui permet en fait la production des œuvres que l'on peut considérer comme composant la « haute culture » (souvent intégrée désormais dans le marché de l'art) : des « *univers sociaux qui se sont constitués peu à peu en s'affranchissant des lois du monde ordinaire, et en particulier de la logique du profit* ». Bourdieu donne l'exemple du cinéma d'auteur :

« *Pour avoir un cinéma d'auteurs, il faut avoir tout un univers social, des petites salles et des cinémathèques projetant des films classiques et fréquentés par des étudiants, des ciné-clubs animés par des professeurs de philosophie cinéphiles formés par la fréquentation des dites salles, des critiques avertis qui écrivent dans les Cahiers du Cinéma, des cinéastes qui ont appris leur métier en voyant des films dont ils rendaient compte dans ces Cahiers, bref tout un milieu social dans lequel le cinéma qui a de la valeur, est reconnu.* »⁵

Bourdieu conclut : « *C'est tout cela qui se trouve menacé aujourd'hui à travers la réduction de l'œuvre à un produit et une marchandise.* »

Il nous semble que ce que l'analyse de Bourdieu constate, c'est en fait le danger de destruction des logiques d'animation défendues par Marcel Hicter, de ces univers sociaux qui « *se sont affranchis des lois du monde ordinaire* ».

La question qui se pose à nous est bien de savoir « comment en est on arrivés là ? ». Concomitamment, la question est aussi de savoir si l'idéologie dominante réussira à nous convaincre de ce que ces évolutions sont inéluctables et que la seule chose que nous ayons à faire est de nous y adapter, si ce n'est de les anticiper⁶.

En d'autres termes, peut-on identifier des causes de ces évolutions sur lesquelles nous pourrions agir et agir politiquement ?

Le développement ou la protection des univers sociaux qui donnent de la valeur à une création affranchie des lois du monde ordinaire

Dans notre Fédération Wallonie-Bruxelles, ces univers n'ont pas disparu ; pensons par exemple aux Centres d'expression et de créativité, aux centres culturels, aux associations d'éducation permanente ou populaire. Mais les législations qui en gouvernent l'action sont parfois devenues ambiguës et permettent en quelque sorte « tout et son contraire ». Elles continuent de mobiliser la référence à la démocratie culturelle, souvent explicitement d'ailleurs, mais elles peuvent la faire cohabiter avec des politiques culturelles inverses.

Prenons l'exemple de la récente déclaration de politique communautaire (DPC) adoptée par le nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles.

On y lit à la fois :

« - *Le Gouvernement soutiendra une dynamique culturelle forte en s'appuyant sur une politique de création ambitieuse, une démocratie culturelle renforcée et une vision territoriale.*

Donner les moyens et outils à chaque citoyenne et citoyen, dès son plus jeune âge, de réfléchir et agir sur le monde qui l'entoure, de pouvoir inventer et s'exprimer à travers les arts et/ou la participation citoyenne, c'est l'objectif prioritaire du Gouvernement. »

On retrouve là, constatons-le, quasi mot pour mot, les propos de M. Hicter .

La DPC ajoute d'ailleurs : « - *Valoriser les spécificités de l'action associative critique et active ainsi que renforcer l'éducation permanente dans son rôle capital en matière de participation citoyenne et de démocratie culturelle.* »

⁴P. Bourdieu, « Questions aux vrais maîtres du monde », *Interventions, 1961-2001, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 419.

⁵Idem, p. 421.

⁶Cfr L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008.

Mais par ailleurs, elle prône aussi le développement des industries culturelles et la démocratisation de la culture que M. Hicter invitait à abandonner. Citons entre autres :

« - Le Gouvernement propose de :

- Développer un véritable pôle des industries culturelles et créatives en Fédération Wallonie-Bruxelles ; (...)
- Déployer des politiques de soutien aux institutions culturelles afin de garantir un maillage territorial qui assure à tous un accès équilibré à la création culturelle ;
- Redéployer et soutenir la diffusion artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'international en s'appuyant notamment sur les agences de Wallonie-Bruxelles International, le théâtre des Doms à Avignon et sur le Centre Wallonie-Bruxelles de Paris ; (...)
- Dans le respect de la liberté artistique, encourager les différentes formes de partenariats entre le public et le privé »

Il n'est pas sûr que la cohabitation non régulée d'une option « *démocratie culturelle* » et d'une option « *industries culturelles* » ne soit pas arbitrée dans les faits dans le sens du courant dominant. Ni que les financements adopteront un autre type d'arbitrage que celui dénoncé par M. Hicter.

D'ailleurs, à côté des partenariats « public/privé », la DPC annonce :

« - *Tendre progressivement vers le plein financement des décrets existants dans le secteur socioculturel et le secteur artistique, en particulier les centres culturels et les bibliothèques publiques.* »

Rappelons à ce sujet que le plein financement des associations d'éducation permanente avait été promis pour... 2010.

« Tendre progressivement » vers le plein financement... de la priorité gouvernementale ne rassure évidemment pas.

Mais il y a plus inquiétant.

Pendant la législature précédente, le gouvernement fédéral a adopté un nouveau code des sociétés qui intègre les associations et les inscrit, *ex officio*, dans le champ des activités économiques ordinaires. Il y a donc une **culture de la marchandisation** qui commence à s'installer ; nous voulons dire : **commence à s'installer au niveau du droit une assimilation de toutes les associations à l'univers du profit** ; commence à disparaître la notion « d'affranchissement des lois du monde ordinaire », rompant par exemple avec la logique du courant associationniste inauguré par la Commune de Paris⁷.

Le code des sociétés qui a été adopté à bas bruit stipule par exemple :

« - *Elle peut avoir une activité commerciale sans restriction à condition de réinvestir intégralement ses bénéfices dans l'accomplissement de son objectif social désintéressé.*

Si l'ASBL exerce régulièrement des activités commerciales, elle sera soumise à l'impôt des sociétés. Si elle en tire des bénéfices et que ce n'est que de manière accessoire, isolée ou exceptionnelle, c'est ce même régime fiscal qui s'appliquera à elle. Dans le cas contraire où s'il n'y a pas d'activité commerciale, elle sera alors assujettie à l'impôt des personnes morales. »⁸

Il nous semble que la bataille politique doit bien se mener autour de la progression de cette culture de la marchandisation, **puisque c'est l'identité même des univers sociaux de démocratie culturelle qui risque de se diluer si ce n'est de disparaître**⁹.

⁷Cfr J. Fastrès « Le fait associatif dans l'histoire », <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2018m02n3.pdf>

⁸<https://plus.lesoir.be/254966/article/2019-10-20/code-des-societes-nouveau-barnum-annonce-pour-les-asbl>

⁹Une analyse publiée par Eneo s'interroge : « Si les ASBL peuvent mener des activités de nature économique, seront –elle également soumises aux règles de concurrences européennes ? N'y a –t-il pas un risque important que des ASBL, même avec un infime volant économique soient considérées uniquement dans le champ marchand et que cela contamine le secteur tout entier de cette ASBL ? A l'extrême, une ASBL qui vit partiellement de fonds publics ne pourrait-elle pas être attaquée pour concurrence déloyale par rapport à d'autres entreprises marchandes se situant dans le même registre d'activité ? Comment assurer la protection de ces secteurs associatifs non marchands à la fois sur des contraintes plus lourdes qu'ils pourraient subir

La bataille pour l'exception culturelle (une réalisation culturelle n'est pas une marchandise comme une autre) qui a été gagnée sera perdue si les environnements sociaux qui les produisent sont assimilés à des sociétés elles-mêmes régies par la loi du profit.

Au niveau des instances de légitimation de la culture

Le même raisonnement vaut pour ce qu'on pourrait appeler les instances de légitimation, comme l'enseignement. Rappelons-nous la formule de R. Barthes : « *La littérature, c'est ce qui s'enseigne* ».

Cette formule montre que l'institution scolaire rend légitime une culture plutôt qu'une autre ; elle lui apporte reconnaissance et valeur (par exemple en instituant des « classiques », en contribuant à donner à des œuvres nationales une valeur « universelle »). A titre illustratif, on se souvient de la récente polémique sur l'existence d'un « canon » flamand, soit un corpus culturel supposé représenter l'identité de la « nation » flamande.

Or on ne peut que constater que la manière même dont les œuvres sont enseignées a été « modernisée » dans le sens d'un **utilitarisme assumé** et revendiqué comme un progrès pédagogique.

C'est Jean-Pierre Le Goff qui a dénoncé le mieux ce tournant vers la « modernisation ».

En analysant la nouvelle « culture des compétences » qui sévit dans l'enseignement, y compris pour tout ce qui touche à la culture, il critique fermement cette frénésie du découpage en compétences de toutes natures, elles-mêmes déclinées en une liste interminable d'objectifs divers et variés :

*« Ce bric-à-brac pédagogique fait des œuvres littéraires de simples « instruments » ou « supports » d'une méthode d'apprentissage visant à faire acquérir le plus rapidement possible des **compétences opérationnelles** au détriment du temps nécessaire à la formation de la sensibilité et du jugement. Elle fait fi de la signification d'une œuvre littéraire en tant qu'elle ouvre à l'interrogation, exprime la condition humaine, fournit aux jeunes des références et des repères dans la construction d'une identité, et ce, dans la période d'interrogation que constitue l'adolescence. Appliqués à l'enseignement, la logique des compétences et ses outils d'évaluation érodent les finalités spécifiques de l'école dans un sens étroitement adaptatif et favorisent le développement d'un rapport utilitariste à la culture. »¹⁰*

Est-il nécessaire de dire ici que cette culture des compétences est directement importée de ce qui sévit dans les entreprises capitalistes ? On voit ainsi se développer dès l'enseignement primaire, des logiques « qualité » et des pratiques d'évaluation qui sont « contreplaquées » dans les classes à partir des entreprises¹¹. Des consultants cumulent d'ailleurs les interventions dans les deux secteurs.

Comment un tel retournement a-t-il été possible ?

Il nous semble qu'il est possible d'identifier au moins cette cause culturelle : la captation, par le capitalisme, des revendications culturelles et sociales qui s'exprimaient à son encontre, et leur utilisation, à visage couvert, à des fins compatibles avec les siennes.

Là encore, la marchandisation de la culture (notamment l'utilisation des œuvres dans des logiques utilitaristes) a été permise par la progression **d'une culture de la marchandisation : la pédagogie est désormais régie comme un « process » de fabrication.**

La revue *Autrement* consacre en 1991 un numéro à « Ecole et entreprises – Mariage d'amour ou de raison » (notons que le mariage est déjà présenté comme inéluctable). Le numéro est soutenu par le

et sur une marchandisation progressive de leur secteur ? »

(https://www.eneo.be/images/analyses/2017/201709_reforme_du_droit_des_societes.pdf)

¹⁰ J.-P. Le Goff, *La barbarie douce, la modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris, La Découverte, 1999, p. 44.

¹¹ Cfr J. Blairon et J. Fastrès, « Modernisation de l'école et transversalité », <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2016m4n1.pdf>

Ministère de l'éducation nationale, par la Commission des Communautés européennes et le Secrétariat d'État à la formation professionnelle. Danièle Blondel y produit un article « Former les enseignants »

Dans ce paragraphe, on peut voir poindre la captation des revendications culturelles (du mouvement ouvrier ; des enseignants qui se voulaient progressistes) par le management (l'auteur parle du rôle des entreprises dans la formation de leur personnel). Pour plus de lisibilité, nous assortissons les informations de l'auteur de nos commentaires critiques dans la colonne droite de ce tableau ;

« Les innovations de « mobilisation »	<i>L'innovation est le thème-clé de la modernisation ; la mobilisation des « ressources humaines », la nouvelle forme de la contrainte.</i>
permettent de former le personnel à la qualité	<i>définie d'en haut et au profit des propriétaires.</i>
à l'élargissement des tâches, voire à la polyvalence, et privilégient les formes d'auto-apprentissage collectif, en instituant des formes originales par rapport à la définition habituelle de la formation professionnelle.	<i>c'est le thème de « l'élève rendu acteur de son apprentissage », qui sera brandi dans l'enseignement comme l'incarnation de la modernité.</i>
Les innovations d' « accompagnement » permettent d'assurer la mobilité interne,	<i>On sait que le patronat a imposé une mobilité permanente pour casser les collectifs de travailleurs (qu'on se souvienne des suicides à France Télécom).</i>
corollaire nécessaire de la déformation de la structure d'emploi [sic], et articulent des connaissances générales, des savoirs professionnels et des savoir-faire, en appelant l'intervention de formateurs extérieurs, de formateurs de l'entreprise et des salariés eux-mêmes. Cette modernisation des procédures se fonde sur l'hypothèse du caractère formateur des situations de travail	<i>Nous retrouvons là un des thèmes du mouvement ouvrier, à savoir la légitimité des savoirs d'expérience, qui est ici réformé pour servir les intérêts de l'entreprise.</i>
et des nouveaux « collectifs » (cercles de qualité, groupes de résolution de problèmes, etc.) ¹²	<i>Ces groupes se substituent aux groupes fondés sur l'appartenance à la culture ouvrière pour servir les intérêts unilatéraux de l'entreprise.</i>

La culture de la marchandisation passe ainsi par l'implantation, sous couvert de « modernisation », de la logique managériale dans la formation des enseignants en « récupérant » et en retournant leurs fondamentaux et leurs combats progressistes.

Mais il y a pire.

On observe aujourd'hui que la **gestion du système scolaire tout entier** se pense désormais à partir des logiques néo-managériales qui font la logique capitaliste¹³.

A l'instigation de la firme MacKinsey, un nouveau système de « pilotage » de notre système éducatif a été conçu au vu des piètres résultats de la Belgique par rapport à des standards internationaux (c'est la technique du benchmarking, soit la comparaison concurrentielle).

L'axe stratégique 2¹⁴ formule une vision complètement inscrite dans la forme de pouvoir managérial qui prévaut dans les entreprises. L'écho à l'article de Blondel y est très très large : on y retrouve les logiques de « mobilisation » et d' « accompagnement ».

¹²D. Blondel, « Former les enseignants », *Ecole et entreprises, Mariage d'amour ou de raison ? Autrement*, Paris, janvier 1991, p. 48.

¹³Rappelons-nous ici que L. Boltanski et E. Chiapello font du néo-management le texte qui inspire « le nouvel esprit du capitalisme ».

« Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement » (p. 15).

Le texte affirme la nécessité d'« une responsabilisation renforcée des acteurs de l'enseignement par rapport à ses résultats. » (p. 18)

L'enseignant va être « convié » à « devenir l'acteur de son apprentissage » dans une logique définie d'en haut et devra se préparer à une « mobilité interne , corollaire nécessaire de la déformation de la structure d'emploi » : chaque membre du personnel est par exemple « invité » à définir « son » projet personnel de formation qui « doit viser son développement professionnel personnel en lien avec les objectifs généraux du système ou avec les objectifs spécifiques de l'établissement ou du réseau (sic). Le développement professionnel personnel implique que le membre du personnel soit acteur de sa démarche de professionnalisation en ce compris en vue d'une requalification », même si « exceptionnellement, la formation professionnelle doit pouvoir revêtir un caractère obligatoire (resic) ». (pp. 168-169).

Conclusion

On peut considérer que nous sommes occupés à perdre la bataille des environnements sociaux et des instances de légitimation. Ils vont être ou ils sont envahis par la culture de la marchandisation, ce qui est bien pire que la marchandisation de la culture.

La difficulté est que les choix qui entendent préserver « l'affranchissement des lois du profit » pour les environnements culturels semblent cohabiter avec d'autres qui les nient ou semblent y correspondre alors qu'ils vont les détruire.

Mais nous pouvons aussi admettre que ce sont des choix politiques qui ont créé ou créent le cadre de cette défaite. Nous avouons notre grande perplexité devant la faiblesse de la mise en cause politique des composantes de la culture de la marchandisation qui s'installe partout¹⁵.

Un retournement est, espérons-le, encore possible, à condition que des forces politiques imposent des priorités plus claires en matière de politiques culturelles et se rendent capables de retourner le retournement qui frappe les instances de légitimation.

La mise en cause du modèle de développement productiviste, qui se cherche encore, pourra peut-être y aider, mais d'autres scénarios sont possibles, y compris une managérialisation accrue - sous prétexte des difficultés du système qui « imposent » l'urgence d'une intensification des mêmes politiques...

Un peuple qui abandonne son imaginaire au monde des affaires se condamne à des libertés précaires

Jack Ralite

¹⁴http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf. Dans la suite du texte, nous indiquons les paginations directement après les citations.

¹⁵A l'exception notable de Philippe Mahoux, cfr « Controverses sur l'identité associative », <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2018m02n2.pdf>

Entre deux airs, entre deux guerres

C'était, le 21 février dernier, une bien belle soirée de chansons anciennes au Club Achille Chavée. C'était avant le confinement.



**En haut à gauche, Martine Collin ;
à droite, Georges Van den Broeck
face au public. En bas,
Nicole Serwier, Jean-Claude Sa-
lemi et Denis Martin**

